

JOURNEES D'ETUDES

LES DROITS CULTURELS UNE REMISE EN QUESTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE ?

Jeudi 9 et vendredi 10 avril 2015

RESTITUTION DE L'ATELIER :

→ “ Équipes artistiques, acteurs culturels, projets de territoire... Quelle place pour les droits culturels ? ”

Restitution effectuée par Vanessa BÉROT, étudiante M2 Ingénierie de Projets Culturels & Interculturels

- **INTERVENANTS** : Ximun FUCHS, Philippe SAUNIER-BORRELL, Jean-Michel FRAGEY
- **MODÉRATEUR** : Germinal CLIMENT

(Retrouvez la présentation des intervenants, du modérateur et des étudiants à la fin du document)

L'atelier a présenté les **points de vue de trois professionnels** aux postures très différentes : un directeur de Centre National des Arts de la Rue (Philippe Saunier-Borrell) dont la mission première est le soutien à la création, un professionnel d'une structure socio-culturelle (Jean-Michel Fragey) dont la mission première est sociale et un artiste (Ximun Fuchs), dont la mission première est la création d'œuvres artistiques.

> les intervenants se retrouvent pourtant sur une logique commune : la **mise en œuvre de projets artistiques et culturels à l'écoute des habitants et des territoires** où ils se trouvent

> ils utilisent un vocabulaire différent : « créations partagées » pour Jean-Michel, « projets artistiques et culturels de territoire » pour Philippe, « spectacles » pour Ximun mais on retient une même **attention au contexte** dans lequel ils inscrivent leurs projets

Quelques conclusions :

Les **projets de territoire** remettent en cause les logiques de création, production, diffusion et médiation traditionnellement dissociées en revendiquant leur **construction non plus pour mais avec les personnes**. Autrement dit, ces projets tentent d'impliquer les personnes dès le début du projet et tentent de **sortir de cette vision de l'offre** à des spectateurs consommateurs pour s'intéresser aux citoyens et à la **dimension politique des projets culturels** (au sens « faire humanité », « faire société »).

Ces projets bouleversent les modes d'organisation des professionnels de la culture : la question de la temporalité et du résultat notamment sont au cœur des problématiques liées aux enjeux des projets de territoire.

- **La temporalité** : ces projets nécessitent de prendre son temps, de poser la question du sens, des objectifs, du rôle de chacun des partenaires, de laisser du temps au débat (entente sur la notion de culture, de participation..), d'interroger la question de la présence artistique permanente sur les territoires, par la présence des artistes autant que des œuvres (cf Pronomade(s) : passage d'un festival à une saison, résidences d'artistes ; MJC Berlioz : projets au long cours avec des artistes associés, PTDP : écriture de spectacles qui se nourrit de la rencontre avec les habitants des territoires : temps d'immersion nécessaire)

= les projets culturels de territoire ne sont pas éphémères, superficiels et déplaçables mais s'inscrivent dans une durée et dans un contexte bien définis

- **Le résultat** : ces projets impliquent souvent une **incertitude quant au résultat final** puisqu'ils sont **co-construits avec des habitants mais aussi des structures professionnelles d'autres secteurs...** Les témoignages des professionnels ont tous mis en avant (par des anecdotes qu'il vous faut absolument entendre !) à quel point il est difficile d'anticiper et d'imaginer les conséquences de ces projets.

Les professionnels ont parfois été surpris de leur impact ce qui nous laisse penser que pour mettre en œuvre et évaluer ces projets, il faut **être « à l'écoute de l'imprévisibilité des personnes »**. Le changement de regard d'un habitant d'une commune rurale grâce à un projet sur le paysage (Les Pheillus avec Pronomade(s)) ou bien la création d'un collectif de citoyens défendant leur quartier suite au projet collectif initié par la MJC de Pau sont d'excellents exemples d'**appropriation des projets par les personnes impliquées et les habitants concernés**. Les professionnels de la culture doivent pouvoir s'adapter en étant à l'écoute de leurs réactions (positives et négatives) et accepter que les projets puissent leurs échapper. Cela illustre la **capacité des projets culturels de permettre aux personnes de gagner en « capacité » c'est-à-dire en capacité d'agir**. La question de l'écoute, de l'attention est indissociable de celle de la « mise en actions ». Les projets culturels de territoire doivent permettre aux personnes d'être plus libres, plus dignes et d'avoir une plus grande capacité de choisir et d'agir.

Notre atelier a aussi largement évoqué **la question du rôle et de la place de l'artiste**. Il est vrai que les droits culturels bousculent notre vision très française de la culture réduite à l'art et impose de remettre les personnes (et non plus les artistes et les œuvres) au cœur des politiques culturelles. Lors d'un atelier du jeudi, le débat a ainsi été lancé et certains participants se sont opposés à cette vision « personnaliste » de la culture et donc aux droits culturels, jugés comme dangereux par les défenseurs de la création artistique et donc des artistes. Or les trois intervenants, dont on peut reconnaître que les pratiques vont vers une mise en œuvre des droits culturels, n'occulent aucunement la dimension artistique de leurs projets. Même le projet de rénovation du quartier de Pau s'est fait avec la complicité d'un architecte et avec **un geste artistique qui vient nourrir la projet culturel global** qui comprend des dimensions diverses (aménagement du territoire, urbanisme, développement durable, éducation, économie...). Les projets culturels ont besoin des artistes pour apporter ce regard décalé, faire ce pas de côté, nous inciter à développer nos imaginaires pour changer nos représentations et nos pratiques. En revanche les artistes qui s'engagent dans ce genre de projets doivent être suffisamment ouverts dans leurs propositions afin de laisser à chacun la possibilité d'apporter sa contribution.

L'artiste reste libre dans sa création (c'est lui qui décide d'aller dans telle ou telle direction) **mais est à l'écoute des personnes impliquées parce qu'il recherche des matériaux du réel qui vont nourrir son travail** (exemple du PTDP mais aussi de la compagnie bordelaise Opéra Pagai).

Autrement dit, **on peut être un fervent défenseur des droits culturels**, et donc reconnaître la liberté de chaque individu à créer et s'exprimer, **et affirmer la nécessité de soutenir la création artistique** et le rôle important des artistes sur chaque territoire. Les **logiques** de soutien à la création, d'accès à l'art (diffusion d'œuvres artistiques) et de reconnaissance des identités culturelles des personnes ne sont pas contradictoires mais **complémentaires**. Le travail de Pronomade(s) et d'autres structures culturelles sont la preuve qu'il est possible, et même nécessaire, pour les opérateurs culturels d'accompagner aussi bien les artistes et les œuvres que les habitants et les territoires. Les professionnels doivent donc réfléchir à la manière concrète de faire se répondre ces ambitions et à l'équilibre à trouver pour faire du projet de leur structure un véritable projet culturel, au sens large.

Nous avons ainsi conclu sur la **responsabilité des opérateurs culturels quant au choix des équipes artistiques impliquées dans ces projets de territoire** : tous n'ont pas la volonté et la capacité de travailler autrement que dans une démarche de recherche et de création individuelles. Il ne doit donc pas y avoir pour les artistes d'obligation de s'inscrire dans ces projets d'action culturelle. En revanche, les opérateurs culturels ont une vraie **responsabilité concernant la mise en œuvre du « droit à participer à la vie culturelle »** (article 5 de la déclaration de Fribourg). Les projets impliquant les populations doivent donc être encouragés dans une vraie démarche de co-construction et de respect des contributions de chacune des personnes et structures engagées dans le projet. Il est pour cela nécessaire de bien définir le rôle de chacune des parties prenantes et de déterminer des intérêts et des objectifs communs autour de valeurs partagées. Ce genre de projets implique ainsi l'instauration d'une vraie relation de confiance : « il faut savoir **faire confiance en la part d'humanité qu'il y a en chacun d'entre nous** »...

PRESENTATION DES INTERVENANTS

Jean-Michel FRAGEY

Coordinateur culturel et administrateur, il est responsable du service culturel de la MJC de Berlioz depuis 2009. La MJC Berlioz est d'abord une « maison de quartier » qui participe aux réflexions qui engagent la qualité de la vie et l'avenir de l'environnement urbain du quartier Berlioz. Elle offre à chaque individu la possibilité de prendre conscience de ses aptitudes, de développer sa personnalité et de l'aider à devenir un citoyen plus responsable et plus riche. Les outils de base de la MJC sont l'échange et le partage, de temps, de paroles, de travail, de savoirfaire, d'expériences, avec la volonté d'intégrer une relation entre artistes et habitants, par des temps longs de résidences de création. Auparavant, il a été coordinateur, chargé de diffusion et de production et co-fondateur du collectif pluridisciplinaire, collectif ça-i, implanté en Béarn.

Ximun FUCHS

Comédien, compositeur et metteur en scène, Ximun Fuchs est membre du Petit Théâtre de Pain qui sillonne les routes de France et de Navarre, depuis 1994. Il s'agit d'une troupe permanente multilingue et itinérante qui réside aujourd'hui à Louhossoa au Pays Basque. Elle cultive cet esprit qui passe par la mise en commun des propositions et le souci de réinventer un théâtre vivant et métissé. Les choix artistiques se font de manière collective: aller vers un théâtre populaire, jouer là où le théâtre est absent tout en gardant l'exigence des propos et un rapport complice avec le public.

Philippe SAUNIER-BORRELL

Ancien directeur des services culturels et du théâtre municipal de Saint Gaudens, aujourd'hui co-directeur de Pronomade(s), association créée en juin 2001 qui obtient le label de Scène Conventionnée en 2003 puis de Centre national des arts de la rue (CNAR) en 2005. D'abord axé sur la diffusion, Pronomade(s) accompagne aujourd'hui fortement la création, mène différents projets de sensibilisation et d'action culturelle dans le territoire du Comminges et a trouvé sa place au sein des réseaux culturels professionnels. La structure est aujourd'hui implantée dans les thermes réhabilités d'Encausse en Haute-Garonne.

Germinal CLIMENT

Directeur de l'Espace Bonnefoy à Toulouse. Il a été directeur de la Culture à la mairie de Pessac, de 2007 à 2012 et directeur des affaires culturelles de la communauté de communes de Figeac-Cajarc de 2004 à 2007. Membre de l'équipe pédagogique du Master d'Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels de Bordeaux Montaigne, il a piloté le groupe de travail sur les droits culturels et a encadré l'organisation de ces journées d'étude.

Vanessa BEROT

Étudiante en master 2 IPCI à l'Université Bordeaux Montaigne. Après une prépa littéraire spécialisée en langues, elle a effectué un volontariat d'un an au Youth Center of Kalamata (Grèce). Titulaire d'une licence « Métiers de la culture », elle a participé à l'organisation du festival des arts de la rue VIVA CITÉ et au festival des arts de la parole CHAHUTS. Dans le cadre de son mémoire de fin d'études, et de son stage à PRONOMADE(S), elle travaille actuellement sur la mise en œuvre des droits culturels dans le secteur des arts de la rue.

Université de Bordeaux Montaigne Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (I.P.C.I.)

UFR Humanités - Département des Lettres
Domaine Universitaire
Esplanade des Antilles, 33607 Pessac
05 57 12 44 44

Pour aller plus loin....

« On est un certain nombre » : manifeste signé par des responsables de projets culturels "de territoires",
<http://onestuncertainnombre.com/>

LIOT, Françoise, *La participation des habitants à la vie artistique et culturelle*, Revue OPC n°40, été 2012, pp7-12

http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-article/ido-430/de_la_participation.html

http://www.observatoire-culture.net/rep-revue/rub-focus/ido-6/interview_de_marie_christine_bordeaux_et_francoise_liot.html vidéo

GAZEAU, Sébastien, *Quartiers, les projets participatifs au cœur de la politique de la Ville*, Autre(s)sPARTfactories, 2012

HORS LES MURS, *In Situ In Cité, projets artistiques participatifs dans l'espace public*, memento n°7, juillet 2012

SOBOTA, Helga, *La participation des habitants à la vie culturelle*, in Deuxièmes Assises Nationales des Dac, L'observatoire Hors série n°4, juillet 2011, p 43

LIOT, Françoise, JAUBERT, Cyril, « Pour un 'théâtre autrement' au plus près des populations : décaler du quotidien », in *L'Observatoire des politiques culturelles*, sous la direction de Jean-Pierre Saez, n°40 été 2012, pp 16-19.

ROMAINVILLE, Céline, *Neuf essentiels pour comprendre les droits culturels et le droit de participer à la vie culturelle*, Culture et Démocratie, Bruxelles, 2013

« Le droit de participer à la vie culturelle » <https://www.youtube.com/watch?v=7G1OYVzyv3o>

SAADA, Serge, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*. - Editions de l'attribut <http://www.objectif-culture.com/Et-si-on-partageait-la-culture>

Le site du Master IPCI :

<http://www.masteripci.fr/>

Le portail et réseau social des Droits Culturels :

<http://droitsculturels.org/>